

Recensement de la population Bases de données à l'IRIS



Cnis – Commission Territoire – 30/09/2009

Philippe Claret Insee Info Service (à partir de J.Jacob - département Démographie)



Le champ

- L'ensemble des IRIS des communes découpées en IRIS de France métropolitaine et des DOM
- Y compris ceux des communes ayant de 5 000 à 10 000 habitants
- Environ **16 000 IRIS** dont 15 000 IRIS d'habitation



La géographie

- Les IRIS sont dans la géographie au 1er janvier 2008
- Ce sont ceux utilisés pour la diffusion du recensement de 1999 retouchés pour tenir compte :
 - des modifications des limites communales
 - des évolutions importantes de la voirie et de la population



Le contenu des bases

- Un niveau de détail équivalent à celui des chiffres clés
- Cinq bases thématiques regroupant 360 variables
 - **Population:** 80 variables
 - **Formation:** 36 variables
 - **Activité:** 102 variables
 - **Ménages-familles:** 62 variables
 - **Logement:** 80 variables



Le contenu des bases

- Pas d'emploi au lieu de travail à l'infra communal
- Pas de données du RP 1999 mais possibilité, sauf exception, de reconstituer les IRIS en délimitation 1999
- **Age en 10 postes (préconisé par le groupe Cnis)**



Variables géographiques

- Région
- Département
- Commune
- **IRIS**
- Triris
- Grand quartier
- Type d'IRIS : habitat, activité, divers
- Type de modification de l'IRIS / 1999



Une table de précision par variable

- Pour chaque variable fourniture du **coefficient de variation** en fonction de la tranche d'effectif de la variable
- Une dizaine de tranches adaptées à la taille des IRIS (de 50 à 3000)



Une table de précision par variable

- Exemple: effectif des hommes de 30 à 44 ans

Effectif	Coeff. var. %
< 50	>12
50 – 99	12
100 – 199	10
200 – 299	8
300 – 499	6
500 - 699	5
700 - 999	4
> 999	< 4



Communes de 10 000 habitants ou plus de France métropolitaine (FM)

Les tables de précision sont utilisables
pour les IRIS des **communes de 10 000
habitants ou plus** de France
métropolitaine

- Soit environ 12 600 IRIS sur 16 000



Communes de 10 000 habitants ou plus de France métropolitaine (FM)

Trois classes d'IRIS:

- **Classe 1** : les tables de précision sont utilisables pour les IRIS (90% des IRIS)
- **Classe 2** : IRIS à regrouper en Triris ou équivalent pour pouvoir utiliser les tables de précision (10% des IRIS)
- **Classe 3** : IRIS très fragiles, les tables de précision ne sont pas utilisables (quelques dizaines d'IRIS)



Communes de moins de 10 000 habitants

➤ Pour les IRIS des communes de moins de 10 000 habitants:

- Principal: exhaustif
- Complémentaire: pour un effectif 'a':

$$CV = 2 / (a)^{1/2}$$



Qualifier les IRIS : le label

- **Label 1** : IRIS classe 1 (FM \geq 10 000)
- **Label 2** : IRIS classe 2 (FM \geq 10 000)
- **Label 3** : IRIS classe 3 (FM \geq 10 000)
- **Label 4** : commune \geq 10 000 Dom
- **Label 5** : com. < 10 000 France métro
- **Label 6** : commune < 10 000 Dom



Format des bases

Cinq bases nationales

Pour chaque base:

- un fichier Excel à 3 onglets:
 - données
 - dictionnaire des variables
 - tables de précision
- une documentation associée (PDF)

Un mode d'emploi commun aux 5 bases



Mode d'emploi des bases diffusées

- Diffusées au niveau IRIS pour permettre des **regroupements**
- Des données en valeur absolue pour permettre le **calcul d'indicateurs**
- La précision requise est fonction de **l'utilisation visée**



Conseils d'utilisation

- L'IRIS permet l'analyse des disparités au sein d'un territoire communal ou supra
- Ces bases ne sont pas destinées à réaliser des monographies d'IRIS
- **Privilégier les typologies et les classements**

Désormais, d'autres sources sont également disponibles à l'infra communal



Merci de votre attention

